

855,657 et 126,424 téléphones respectivement, au 31 décembre 1967. La société Anglo-Canadian contrôle de plus une société de téléphone dans la République Dominicaine.

Je n'avais pas mentionné cela, monsieur l'Orateur. Non seulement a-t-elle envahi le Canada, mais elle s'est rendue au sud jusqu'en République Dominicaine. Lorsque les ministres sont allés en expédition en Amérique du Sud, j'espère qu'ils ont été sensibles au fait qu'ils allaient visiter des pays que cette compagnie a envahis. J'emploie le mot envahi au sens financier.

M. Whelan: Vous ne l'employez pas dans le même sens que les Russes l'entendent.

M. Gilbert: Je ne l'emploie pas dans le même sens que les Russes, comme le dit le député d'Essex (M. Whelan). Je dois dire que l'honorable représentant est bien au courant de ce problème parce qu'il vient d'un milieu modeste comme moi...

L'hon. M. Jamieson: Il n'a pas les moyens d'avoir le téléphone.

M. Gilbert: ... il a réussi par la force de ses poignets. Je l'admire assez parce qu'il est bien le fils de son père, pour ainsi dire. J'ai le même sentiment, car moi aussi, je viens d'un milieu modeste et ayant atteint le rang élevé où nous sommes maintenant, lui et moi avons, je pense, raison d'être fiers. Donc, l'interruption du député m'a causé un certain plaisir, car il a le mérite d'avoir atteint un poste enviable. Par malheur, monsieur l'Orateur, le gouvernement a dirigé le secrétaire parlementaire vers un portefeuille qui n'a que peu ou pas de rapport avec ses antécédents. Il vient d'une région industrielle, l'industrie de l'automobile, et le gouvernement l'a nommé au ministère des Pêcheries. On se demande pourquoi il a commis une erreur aussi grave.

Si j'en avais le temps, je vous donnerais la liste des membres du conseil d'administration, ainsi que celle des propriétés de cette société, mais je vois qu'il ne me reste guère de temps. Pour conclure, on peut à juste titre considérer que cette compagnie appartient aux Américains et qu'elle est sous leur emprise. J'estime que les députés ne doivent pas l'oublier au moment d'examiner le bill S-12 concernant la Compagnie de téléphone Bonaventure et Gaspé, Limitée.

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai écouté le débat avec grand intérêt et, nouveau venu ici, je suis fasciné par les révélations que j'ai entendues.

[M. Gilbert.]

Je suis sans doute un peu naïf, mais j'ai pris pour argent comptant la note explicative imprimée avec ce bill et qui déclare:

Le présent article est nécessaire pour écarter tout doute quant à savoir si la Compagnie peut se départir de son entreprise en faveur d'une compagnie constituée en corporation en vertu ou sous réserve des lois d'une province du Canada.

Ce bill concerne une industrie canadienne très importante. Les Canadiens, les députés le savent, sont parmi les plus avides usagers du téléphone, qui soient au monde; aussi tout ce qui touche une industrie d'une telle importance pour nos concitoyens devrait être d'un grand intérêt pour les députés. J'ai été frappé de voir, au cours du débat, qu'il s'agit virtuellement d'une situation de monopole.

• (6.40 p.m.)

C'est une industrie de monopole dans presque chaque région du pays que je connais, et peut-être dans tout l'univers. Nous avons vu des cas où nombre de petites compagnies de téléphone ont été graduellement absorbées par des compagnies plus grandes, peut-être plus dynamiques ou plus efficaces; peut-être, en fin de compte cela a-t-il été à l'avantage des compagnies et aussi du public, mais pas nécessairement. Nous avons vu augmenter les tarifs téléphoniques au gré des ans. Dans certains cas les services ont été améliorés dans d'autres pas. La Colombie-Britannique, d'où je viens, a connu une situation analogue relativement à un monopole téléphonique. Même si cette compagnie s'appelle la B.C. Telephone Company et qu'elle soit constituée comme telle en société, elle appartenait à des personnes et à des compagnies qui l'administraient sans être résidents de notre province. L'un de ces éminents directeurs et administrateurs, M. Cyrus McLean de Vancouver a participé activement à sa gestion. Puisque le député de Broadview (M. Gilbert) a parlé des avoirs de la General Telephone dans la République dominicaine il pourrait être intéressant de noter que lorsque les marines y ont débarqué pour faire échec à Juan Bosch et ses partisans il y a quelques années, on s'inquiétait surtout du sort d'un de nos Canadiens qui s'y trouvait pour affaires à cette époque: nul autre que M. Cyrus J. McLean, de la B.C. Telephone Company.

D'après le représentant de Gaspé (M. Cyr) on devrait peut-être approuver ce projet de loi, car cette société est déjà possédée, dans une proportion de 99.4 p. 100, par la compagnie du téléphone du Québec. En tout cas,